

Je dois vous parler de la labellisation des clubs et de l'obtention des étoiles.

Il existe 2 documents à se procurer sur le site de la FFSG

- ✓ Le dossier de candidature
- ✓ le dossier d'inscription.

Dans ces documents vous trouverez la marche à suivre scrupuleusement afin d'obtenir la labellisation et l'obtention des étoiles.

En résumé, il existe un label pour chaque discipline au sein de de FFSG avec une harmonisation des critères

Le but est de valoriser nos sports, nos clubs, et tous ceux qui participent à la réussite sportive en y intégrant le projet fédéral.

Ce label recouvre aussi bien la pratique de loisir, le perfectionnement et la compétition en y insérant le parcours d'Excellence Sportive demandé par notre ministère.

Il doit être un élément de communication vers nos pratiquants, nos partenaires intentionnels et autres.

Le bilan pour cette année est insuffisant pour le short track, seulement 3 clubs ont rempli ce dossier

- ✓ le club du Havre
- ✓ de Reims
- ✓ d'Albertville.

Ces documents ont déjà été présentés l'an dernier lors de l'Assemblée Générale, il est important que d'autres suivent, avec un objectif maximum de labellisation et d'étoiles pour le short track.

Ce sera le signe de la bonne santé de nos clubs, des compétences de tous à tous les niveaux.